

Réf: Dossier 328649

Avis de constitution

SOCIETE « VICNA IVOIRE SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7èmeTranche, EN
FACE DU TERRAIN D'ANGRE EN ALLANT AU TERMINUS 81-
82, Lot 526, Ilot 143

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VICNA IVOIRE SARL »

Objet : Management, Mise en relation, Conseil, Marketing,

Et tous autres travaux et prestations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7èmeTranche, EN
FACE DU TERRAIN D'ANGRE EN ALLANT AU TERMINUS 81-
82, Lot 526, Ilot 143

Dirigeant(s) Mme KOUADIO EPSE DROIUN BATTY
MARIELLE VICTOIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06515 du 19/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44313/GTCA/RC/2024 du 19/07/2024

